Firminy - *L'assemblée générale de l'association a permis de faire le point sur le projet de déviation de la RD 500*

Riverains du boulevard Fayol : le dossier avance lentement

Déjà deux ans qu'un collectif de riverains du boulevard Fayol s'est formé. Et déjà deux ans que les membres de cette association mènent un combat acharné. Avec un seul objectif : la réalisation d'une déviation de la RD 500. Après être parvenus à plusieurs avancées dans le dossier, certaines déceptions sont venues émailler le combat du collectif. Ce n'est pas pour autant que Daniel Cartier et son équipe vont « lâcher l'affaire ». Et l'assemblée générale de vendredi dernier a permis de « rebooster » les troupes, mais également de faire un point précis sur le dossier. La présidente de l'association Rose-Marie Blondeau a tenu à remettre les choses au clair : « *Nous ne sommes pas là pour évoquer le passé. Nous regardons vers l'avenir dans ce dossier. Je suis heureuse que de nombreux sympathisants soient venus pour assister à la réunion. Je regrette un peu plus que nous ne puissions pas mobiliser d'avantage de riverains du bas du boulevard.* »

C'est dans le petit gymnase de Fayol que le collectif des riverains tenait son assemblée générale annuelle.

Lancement d'une pétition

Au total, 75 personnes étaient présentes lors de l'assemblée générale de l'association, qui compte cette année 106 adhérents. Le point fort de la soirée demeure le lancement d'une pétition, visant à protester contre les propos du président du Conseil général de la Loire, Bernard Bonne : « *Lors d'une récente réunion que nous avons eue avec lui, ce dernier nous a confirmé le fait que, si accident il devait y avoir sur le boulevard Fayol, il en assumerait le fait. Ces paroles sont scandaleuses, c'est pourquoi nous lançons ce soir cette pétition pour montrer que nous sommes absolument étonnés de ce genre de propos* », explique Daniel Cartier. Durant l'assemblée générale, 52 signatures ont été récoltées.

Le projet de déviation de la RD 500 étant reconnu d'utilité publique et les crédits en lien avec les travaux étant d'ores et déjà actés, tout est réuni pour que les travaux débutent. Seulement, cela coince avec une association chambonnaire qui est contre ce projet de déviation.

Petite avancée dans le dossier, l'association a donné son accord pour la création de deux plateaux traversant ainsi que l'élargissement de trottoirs. Ce qui aura pour conséquence de réduire la largeur de la chaussée et d'alterner la circulation. Le collectif des riverains continue donc son combat, en espérant que d'autres avancées pourront être effectuées dans les prochains mois.

> François Mendes